



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité du village de Baie-Trinité, tenue le mercredi 23 janvier  
2019, à 19h00, à la salle Willie-Cyr du Centre Donald Thibeault situé  
au 28 route 138 à Baie-Trinité (Québec) G0H 1A0**

<b>Sont présents :</b>	MM	Serge Lestage, maire suppléant	siège n° 4
		Magella St-Louis, conseiller	siège n° 2
	M <sup>mes</sup>	Nancy Charpentier, conseillère	siège n° 3
		Carole Jourdain, conseillère	siège n° 5
		Line Larouche, conseillère	siège n° 6
<b>Est absent :</b>	M.	Jean-Guy Carrier, conseiller	siège n° 1

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Le secrétaire-trésorier M. Frédérick Lee constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

La séance débute à 19h00, 8 personnes assistent.

Conformément à l'article 156 du *Code municipal*, l'avis de convocation a été donné à tous les membres du conseil, au moins deux jours avant la séance. Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation conformément au Code Municipal du Québec

#### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE D'ASSEMBLÉE
2. Dépôt d'une nouvelle liste des taxes non payées
3. Demande à la Commission Municipale du Québec : Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes municipales
4. Dépôt du projet de règlement du règlement 2019-01 portant sur la rémunération des élus pour l'année 2019
5. Avis de motion pour modification au règlement 2001-99 portant sur la circulation des véhicules hors-route sur les chemins municipaux
6. PÉRIODE DE QUESTIONS Basées uniquement sur les points à l'ordre du jour
7. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **2019-01-15 ADOPTION D'EL'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Line Larouche

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **2019-01-16 DÉPÔT D'UNE NOUVELLE LISTE DES TAXES NON PAYÉES**

**CONSIDÉRANT** qu'une liste des comptes de taxes non payées a été déposée lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2018 et lors de celle du 14 janvier 2019 pour récupérer les taxes échues au 31 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT** que suite à des vérifications, une nouvelle liste mise à jour est nécessaire;



**CONSIDÉRANT** que cette nouvelle liste remplace celles déposées antérieurement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier

De déposer une nouvelle liste des taxes foncières impayées au 31 décembre 2017, remplaçant celle déposée lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2018 et celle déposée lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2019-01-17 DEMANDE À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC : VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a adopté, le 30 janvier 2018, le décret numéro 27-2018 concernant l'assujettissement de la Municipalité du village de Baie-Trinité au contrôle de la Commission municipale du Québec;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 61 et suivants de la Loi sur la Commission municipale, celle-ci dispose du pouvoir d'ordonner la tenue d'une vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;

**CONSIDÉRANT** qu'il est souhaitable qu'une telle procédure puisse avoir lieu, afin que la Municipalité puisse recouvrer les montants qui lui sont dus;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carole Jourdain

**QUE** demande soit faite à la Commission Municipale du Québec afin d'ordonner la tenue d'une vente d'immeubles pour défaut du paiement des taxes municipales, basée sur la liste déposée en vertu de la résolution numéro 2019-01-16;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2019-01-18 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-01 PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2019**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2018 portant sur la rémunération des élus de la Municipalité de Baie-Trinité pour 2019;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de déposer le projet de règlement pour son adoption ultérieure;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Magella St-Louis

**QUE** le conseil de la Municipalité de Baie-Trinité prenne acte du dépôt du projet de règlement 2019-01 portant sur la rémunération des élus de la Municipalité de Baie-Trinité pour 2019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ





## AVIS DE MOTION POUR MODIFICATION AU RÈGLEMENT 2001-99 PORTANT SUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS-ROUTE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Madame Nancy Charpentier donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement 2001-99 portant sur la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux sera modifié. Une copie du projet de règlement modifié est en annexe de ce procès-verbal.

### Période de questions basée uniquement sur les points à l'ordre du jour.

**Monsieur Robert Bouchard** : Demande si la liste des propriétés en vente pour défauts de paiements de taxes sera disponible.

**Monsieur Robert Bouchard** : Demande des informations sur la procédure de vente pour non-paiement de taxes

**Madame Émilienne Albert** : S'enquiert des rues où passeront les VTT suite à l'entente avec le Club de Quad.

**Monsieur Georges Gagnon** : Voudrait savoir lorsqu'une fois qu'on a acheté une propriété suite à la mise en enchère pour non-paiements de taxes si on peut faire des modifications dans le délai de deux ans où l'ancien propriétaire peut exercer un droit de rachat.

**Monsieur Georges Gagnon** : Demande si la municipalité veut racheter le 83 route 138 et si oui qu'est-ce que l'organisation municipale ferait avec.

**Madame Colette Imbeault** : Nous demande si c'est juste le bâtiment du Centre National des Naufrages qui sera vendu ou les équipements et artefacts seront inclus.

### 2019-01-19 Clôture et levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Magella St-Louis, de lever l'assemblée, il est 19h14.

Serge Lestage  
Maire suppléant  
Conseiller siège no 4

Frédérick Lee  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code Municipal du Québec.

Serge Lestage  
Conseiller siège no 4  
Maire suppléant